

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 20 janvier 2026, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Composition du Comité :

- M. BLASHKO;
- M^{me} CORBETT;
- M. LOISELLE;
- M. NARTH;
- M^{me} ROBBINS;
- M. le *ministre* SIMARD.

Le Comité a élu :

- M. BLASHKO à la présidence;
- M^{me} CORBETT à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Gerry Sul, directeur général de la Société manitobaine des alcools et des loteries

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

M. BLASHKO

Le 20 janvier 2026